

renait à représenter des insectes qu'on ne pouvait voir qu'à la loupe.

BOS (Cornelis), dessinateur et graveur flamand, né vers 1510, travaillait à Rome de 1545 à 1555. On a de lui, entre autres estampes : *l'Histoire de Saül* (4 pièces); *Moïse brisant les tables de la Loi* (d'après Raphaël); *Loth et ses filles*; *Jésus et la Samaritaine*; *l'Ensevelissement du Christ* (d'après Frans Floris); *le Jugement dernier*; *le Mauvais riche dans l'enfer* (d'après Martin Heemskerck); *Vulcain forgeant les foudres de Jupiter* (d'après le même); *Vénus sur son char*; *le Triomphe de Bacchus*; *l'Offrande à Priape* (d'après Lambert Lombard); *les Géants escaladant le ciel*; *la Chute de Phaéton*; *le Combat des centaures et des Lapithes* (d'après Luca Penni); *Lancon, Vénus et Adonis* (d'après le Titien); *la statue équestre de Marc-Aurèle*; *un Homme nu à cheval*; *un Moine saisi par la mort*; des trophées, des armures, des cariatides, des grotesques, etc.

BOS (Jérôme). **V. BOSCH.**

BOS (Balthazar VAN DEN) **V. BOSSCHE.**

BOS (Lambert), philologue et critique hollandais, né en 1670 à Workum (Frise), mort en 1717. Il acquit une connaissance profonde de la langue grecque; obtint en 1697, à la mort de Sibranda, la place de lecteur à l'université de Franeker, et, en 1704, fut nommé, à la place de N. Blancard, professeur de langue et de littérature grecques. On a de lui : *Exercitationes philologicae* (Franeker, 1700, in-8°); *Ellipses graecae* (1702), ouvrage devenu classique et qui a été souvent réimprimé; *Observationes miscellaneae* (1707, in-8°); *Antiquitatum graecarum praecipue atticarum descriptio brevis* (1714); *Vetus Testamentum...* (1709, in-4°), excellente édition des Septante, etc.

BOS (du). **V. DUNOS.**

BOS DE GUELLE (Françoise), malheureuse femme tourmentée d'agitations hystériques, que la médecine moderne guérirait facilement, et que la justice du XVII^e siècle traita de relations coupables avec l'esprit malin. Voici la déposition de Françoise Bos tirée de l'*Arrêt et procédure faite à Françoise Bos, accusée d'avoir eu accointance avec un incube, le lundi 30 janvier 1606*. « L'adite dépose que, quelques jours avant la fête de la Toussaint de l'an 1605, elle étant couchée avec son mari dormant, quelque chose se jeta sur son lit, ce qui l'éveilla de frayeur; et une autre fois cette même chose se jeta sur son lit comme une boule, elle veillant, et son mari dormant. L'esprit avait la voix d'un homme. Après qu'elle eut demandé : « Qui est là ? » on lui dit fort bas qu'elle n'eût point peur; que celui qui la visitait était capitaine du Saint-Esprit, qu'il était envoyé pour jour d'elle comme son mari, et qu'elle n'eût crainte de le recevoir dans son lit. Comme elle ne le voulait permettre, l'esprit sauta sur une huche, puis à terre, et vint à elle, lui disant : « Tu es bien cruelle, que tu ne veuilles permettre que je fasse ce que je veux. » Et découvrant le lit, lui prit une des ses mamelles, la soulevant et disant : « Tu peux bien connaître maintenant que je t'aime, et te promets que, si tu veux que je jouisse de toi, tu seras bien heureuse; car je suis le temple de Dieu, qui suis envoyé pour consoler les pauvres femmes comme toi. » Elle lui dit qu'elle n'avait affaire de cela, et qu'elle se contentait de son mari. L'esprit répondit : « Tu es bien abusée; je suis le capitaine du Saint-Esprit, qui viens à toi pour te consoler et pour de toi, l'assurant que je jouis de toutes les femmes, hormis celles des prêtres. » Puis, se mettant dans le lit : « Je te veux montrer, dit-il, comme les garçons dosnoient les filles. » Et, cela fait, il commença à la tatouiller... et, s'en alla sans qu'elle sut comme il était fait ni s'il avait opéré... Toutefois, elle croit que c'était un esprit bon et saint, qui est accoutumé de jouir des femmes. Elle ajoute que, le premier jour de cette année, étant couchée près de son mari, vers minuit, elle veillant et son mari dormant, ce même esprit vint sur son lit et la pria de permettre qu'il se mit dedans, afin de jouir d'elle et de la rendre bien heureuse; ce qu'elle refusa. Et il lui dit si elle ne voulait pas gagner le jubilé; elle dit que oui. C'est bien fait, dit-il; mais il lui recommanda qu'en se confessant, elle ne parlât point à son confesseur de cette affaire. Et, interrogée si elle ne s'était pas laissée l'avoir couché avec cet esprit, elle répondit qu'elle ne savait pas que ce fût offense d'avoir accointance avec ledit esprit, qu'elle croyait bon et saint; qu'il la venait voir toutes les nuits, mais qu'elle ne lui avait permis d'habiter avec elle que cette fois; que quand elle avait été rude, il s'en allait du lit à terre, et elle ne savait ce qu'il devenait; que huit ou neuf jours avant d'avoir été mise en prison, cet esprit ne venait plus, parce qu'elle jetait de l'eau bénite sur son lit et faisait le signe de la croix. »

Voilà tout ce que nous savons des déclarations de cette pauvre femme; mais il est probable qu'elles durent être plus complètes. Ce qui le fait croire, c'est que la sentence l'accuse d'avoir invité ses voisines à venir coucher avec l'esprit, afin d'avoir pareille accointance, leur promettant que celui-ci les mettrait à leur aise et les aiderait à marier leurs filles. En conséquence, Françoise Bos fut pendue, puis brûlée le 14 juillet 1606, après avoir préalablement fait amende honorable.

BOSA, ville du royaume d'Italie, dans l'île de Sardaigne, province de Cagliari, à 50 kil. S. de Sassari, sur la côte O. de l'île, à l'embouchure du Terno, dans la petite baie de même nom; 6,500 hab. Place de guerre entourée de vieilles murailles; siège d'un évêché suffragant de Sassari; petit port; exportation de fromages, blé et vins.

BOSAN s. m. (bo-zan — mot turc). Breuvage fait avec du millet bouilli dans l'eau, dont les Turcs font grand usage.

BOSAYA s. f. (bo-za-ia). Bot. Espèce de fougère du Malabar, dont les habitants font un grand usage en médecine.

BOSBERG, montagne de Saxe, entre Pilsnitz et Dresde, sur la rive droite de l'Elbe, plantée de vignes et haute de 365 m. De la plate-forme située à son sommet, on découvre un panorama très-étendu. La vue s'étend sur 300 villages et 188 montagnes. Tout près se trouve la Ruine, pavillon où la famille royale se réunait quelquefois pendant l'été.

BOSBOK s. m. (bo-sbok — holland. *bosch-bok*, littéral. bouc des bois). Mamm. Espèce d'antilope d'Afrique. Les bosboks se tiennent dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien. (Buff.)

BOSBOOM (Johannes), peintre hollandais contemporain, né à La Haye en 1817, s'est fait connaître par des intérieurs d'églises et de monastères, dessinés avec beaucoup de fermeté et habilement éclairés. Il a obtenu une médaille de 3^e classe à l'Exposition universelle de Paris, en 1855, pour les ouvrages suivants : la Sainte Cène dans une église protestante; la Salle du consistoire à Nimègue; Moines franciscains chantant un Te Deum. Il a envoyé à l'Exposition universelle de Londres, en 1862 : une Synagogue et la Cuisine du monastère. M. Bosboom a exécuté à l'aquarelle diverses compositions du même genre, parmi lesquelles nous citerons : l'Intérieur de l'église d'Edam, qui a été très-remarquée à la troisième exposition de la Société belge des aquarellistes. Cet artiste a été nommé chevalier de l'ordre de la Couronne de Chine.

BOSC (Pierre THOMINES du), théologien protestant français et l'un des prédicateurs les plus éloquents de l'Eglise réformée, né à Bayeux en 1623, mort à Rotterdam en 1692, était fils de maître Guillaume du Bosc, avocat au parlement de Rouen. Après avoir étudié la théologie à Montauban et à Saumur, il fut trouvé capable de desservir l'Eglise de Caen. En 1645, c'est-à-dire à l'âge de vingt-deux ans, il devint ministre d'une Eglise qui comptait dans son sein des pasteurs éminents, et parmi lesquels son mérite le fit bientôt remarquer. Dix ans s'étaient à peine écoulés, que sa réputation était répandue par tout le royaume, et son éloquence devint si célèbre, que l'Eglise de Charenton voulut l'avoir pour ministre, et l'envoya demander à celle de Caen. En vain on employa les plus fortes sollicitations, en vain plusieurs personnages de la plus haute naissance lui firent écrire ou lui écrivirent, en vain Turenne lui-même lui envoya une lettre de sa propre main; rien ne put décider l'Eglise de Caen à renoncer à son pasteur, et celui-ci à quitter son troupeau. L'édit de Nantes n'était pas encore révoqué; mais, dans le conseil de Louis XIV, on commençait déjà à le miner sourdement; sous le plus léger prétexte les temples étaient abattus, les ministres interdits; chaque jour les réformés voyaient de nouveaux obstacles s'élever devant eux. Un homme aussi éminent que du Bosc, et qui rendait de si grands services à son parti, ne devait pas échapper au zèle des persécuteurs. En 1664, on obtint contre lui une lettre de cachet qui le reléguait à Châlons, le séparant de l'Eglise de Caen, à laquelle il était si utile. Le faux témoignage d'un nommé Pommeroy avait été cause de cette disgrâce; cet individu avait prétendu avoir ouï dire à du Bosc les choses les plus choquantes sur la confession auriculaire; selon lui, le ministre protestant aurait été jusqu'à comparer l'oreille des prêtres à un cloaque, à un égout, à un canal qui recevait toutes les ordures de la ville. A cette époque d'arbitraire, où il suffisait d'une lettre de cachet pour disposer de la vie et de la liberté d'un homme, il n'en fallait pas davantage pour causer la perte de l'éminent pasteur. Du Bosc resta quelque temps à Châlons, où l'évêque le combla d'amitiés et de prévenances, exemple de tolérance trop rare dans un siècle où les assemblées du clergé s'accordaient au roi leur don gratuit qu'à la condition qu'il détruirait le protestantisme. Comme l'évêque, dit son biographe, lui montrait un jour sa maison, dont les meubles et les appartements étaient superbes, il lui demanda ce qu'il en pensait, et si cette magnificence lui paraissait fort apostolique? Du Bosc, qui ne voulait ni déshonorer son bienfaiteur, ni démentir son caractère, répondit qu'il avait deux qualités dans la ville, qu'il était comte et évêque de Châlons, et que sa dignité de comte lui donnait des droits tout autres que ceux de l'épiscopat; qu'il ne voyait rien dans sa maison qui fût au-dessus de la dignité d'un pair de France et de la magnificence qui lui convenait. Une réponse si polie et si habile ne déplut point au prélat. Si l'évêque de Châlons était sage et tolérant, du Bosc n'avait pas moins de savoir-vivre, et jamais il ne ressembla à ces ministres fanati-

ques dont le nombre fut si grand dans le parti des réformés. Plusieurs personnes, le sévère duc de Montausier, entre autres, ayant démontré au roi son innocence, il recouvra la liberté de retourner dans son Eglise, où son arrivée fut un véritable triomphe. Toute la ville vint le féliciter, aussi bien les catholiques que les protestants. Une aventure curieuse se passa même à ce sujet. « Un gentilhomme de la religion romaine, distingué dans la province, dont la vie n'était pas fort réglée, mais qui faisait profession ouverte d'aimer les pasteurs qui avaient des talents particuliers, et qui paraissait surtout enchanté du mérite de M. du Bosc, voulant solenniser son retour par une débauche, prit deux cordeliers qu'il connaissait pour être bons frères, et les fit tant boire qu'il y eut un qui mourut sur le coup. Il alla voir M. du Bosc le lendemain et lui dit qu'il avait cru devoir immoler un moine à la joie publique; que le sacrifice aurait été plus raisonnable s'il avait été celui d'un jésuite, mais que son offrande ne lui devait pas déplaire, quoiqu'elle ne fût que d'un cordelier. » Quoique les mœurs du clergé à cette époque puissent donner à cette anecdote une certaine vraisemblance, nous n'en garantissons pas l'authenticité. Toute la vie de du Bosc se passa en voyages et en démarches de toute sorte pour l'Eglise réformée, qui chaque jour se sentait de plus en plus menacée. Une fois même, il fut admis à entretenir Louis XIV seul dans son cabinet, au sujet des chambres de l'édit qu'on voulait supprimer. Son éloquence, son tact parfait, sa douceur charmèrent le roi et sa cour, et, chose rare, la déclaration de 1669 revint sur celle de 1666. Si Louis XIV écoutait quelquefois la voix de la vérité et de la justice, quand elle se faisait entendre à lui, il ne la recherchait pas avec assez de soin, et laissait trop souvent l'ambition ou le fanatisme prendre sa place dans son conseil. Après avoir plusieurs fois rendu justice aux réformés, il finit par les condamner sans retour, et l'édit de Nantes fut révoqué. Du Bosc eut le sort de tous les autres ministres; il dut s'exiler, plus heureux encore que tant d'autres de ses coreligionnaires, à qui il était également défendu de franchir la frontière et d'exercer leur religion. Il se retira en Hollande, où il fut ministre de l'Eglise de Rotterdam jusqu'à sa mort. Ménage lui-même a loué son éloquence : « Dans le temps que j'étais à Caen, dit-il, j'entendis prêcher le ministre du Bosc. Je n'ai jamais entendu prêcher de ministre que cette fois-là. Il prêcha fort bien, mais il me sembla étrange de voir un prédicateur en chaire avec un chapeau sur la tête. » Philippe Legendre, qui avait épousé une fille de du Bosc, a écrit sa vie, qu'il a publiée avec des *Lettres* de ce pasteur (1698, in-8°). On a en outre de du Bosc des *Sermons* et des *Harangues* (Rotterdam, 1692).

BOSC (Jacques du), théologien français, né en Normandie au XVII^e siècle. Il appartenait à l'ordre des cordeliers, et il a publié plusieurs écrits, dont les principaux sont : la *Femme héroïque* (1645); *l'Eglise outragée par les novateurs condamnés et opiniâtres* (1657, in-4°); *Découverte d'une nouvelle hérésie* (1662).

BOSC (L.-Ch.-Paul), prêtre et historien français, né vers 1740, mort vers 1800. A l'époque de la Révolution, il était professeur de théologie au collège de Rodez. Il prêta le serment ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté pendant la Terreur. Après le 9 thermidor, il recouvra sa liberté, et publia des *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue* (1793, 3 vol. in-8°). De Bray, dans ses *Tablettes biographiques*, lui attribue aussi un *Voyage en Espagne, à travers les royaumes de Galice, Léon, Castille Vieille et Biscaye*.

BOSC D'ANTIC (Paul), médecin de Louis XV, né dans le Languedoc en 1726, mort en 1784. Il s'occupa de physique, d'histoire naturelle, perfectionna la fabrication des glaces et du verre, et publia sur l'art de la verrerie des traités estimés. On lui doit aussi des *Observations sur la fausse émeraude d'Auvergne*; des *Expériences sur l'emploi du basalte dans la fabrication du verre*; un *Mémoire sur la cristallisation de la glace*, etc. Ses ouvrages ont été réunis et publiés à Paris (1780, 2 vol. in-12).

BOSC (Louis-Augustin-Guillaume), naturaliste, fils du précédent, né à Paris en 1759, mort en 1828, occupa divers emplois administratifs, tout en se livrant à son goût pour l'histoire naturelle. Pendant la Terreur, il fut forcé de se cacher à cause de ses relations intimes avec Roland et les girondins. Une anecdote assez curieuse se rattache à cette époque de la vie de Guillaume Bosc. Un jour que, sorti de sa retraite, il se promenait dans la forêt de Montmorency, il se rencontra fortuitement face à face avec Robespierre, qui attirait sans doute dans la même forêt le souvenir de J.-J. Rousseau, dont, comme on sait, il était l'admirateur. Le terrible dictateur ne reconnut pas ou feignit de ne pas reconnaître le girondin, et celui-ci en fut quitte pour la peur. Après le 9 thermidor, Bosc repartit à Paris, puis s'embarqua pour l'Amérique avec un titre de consul, amassa d'immenses matériaux, et enrichit à son retour les ouvrages de Lacépède, de Latreille et autres naturalistes éminents, d'un grand nombre d'espèces nouvelles et de renseignements précieux sur les poissons, les reptiles, les oiseaux, les insectes et les végétaux du nouveau monde. Nommé, en 1803, inspecteur des jardins et pépinières de

Versailles, en 1806, de celles qui dépendaient du ministère de l'intérieur, et appelé la même année à l'Institut, il succéda en 1825 à l'illustre Thouin, comme professeur de culture au Jardin des Plantes. Bosc possédait des connaissances variées dans les différentes parties des sciences naturelles; mais il a plus spécialement consacré ses travaux à l'agriculture, à la plantation et à l'entretien des pépinières, des arbres fruitiers et de la vigne, dont il étudia et décrivit quatre cent cinquante variétés. On lui doit : *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture*; *Histoire naturelle des coquilles* (1801, 5 vol. in-18); *Histoire naturelle des crustacés* (1802, 7 vol.); *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle* (Paris, 1803-1804, 24 vol. in-8°), etc., et un grand nombre de mémoires, de rapports, de dissertations, d'articles, qui ont paru dans les publications spéciales ou dans les recueils de toutes les sociétés savantes de l'Europe.

Tuteur de Mlle Roland, il parvint à la faire remettre en possession des biens de sa famille. Dépositaire des manuscrits de Mme Roland, il conserva à l'histoire et publia, après le 9 thermidor, les *Mémoires* de cette femme remarquable, avec laquelle il avait été longtemps en correspondance.

BOSC (Joseph-Ant.), homme politique et savant, frère du précédent, né à Aprey (Haute-Marne) en 1764, mort en 1837. Il fut professeur de physique et de chimie à Troyes, membre du conseil des Cinq-Cents et du Tribunal, enfin directeur des contributions indirectes dans plusieurs départements, de 1804 à 1830. Outre un grand nombre de mémoires et de rapports, on a de lui : *Essai sur les moyens de détruire la mendicité* (Paris, 1789, in-8°); *Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture* (Paris, 1800); *Considérations sur l'accumulation des capitaux* (1801); *Traité de physique végétale* (1824), etc.

BOSC (DE MONTANDRÉ DU). **V. DUBOSC DE MONTANDRÉ.**

BOSCA s. m. (bos-ka — de *Bosc*, n. pr.). Ichtyol. Poisson des mers des Indes, du genre scolopis.

— Bot. Genre de plantes peu connu, peut-être syn. du genre *Boscia*, pour lequel on a proposé le mot *ASAPHE* et préféré le mot *DUNCANIE*.

BOSCAGER (Jean), juriconsulte français, né à Béziers en 1601, mort en 1687. Il vint à Paris pour y étudier la théologie; mais son oncle Laforêt, qui était professeur de droit, l'engagea à étudier la jurisprudence, et, dès l'âge de vingt-deux ans, il fut capable de remplacer ce professeur pendant une maladie. Il voyagea ensuite en Italie, et l'Académie de Bove, de Padoue, le reçut parmi ses membres. Plus tard, il obtint à Paris la chaire de droit que la mort de son oncle venait de laisser vacante. A l'âge de quatre-vingt-six ans, il tomba un soir dans un fossé, où il resta jusqu'au matin suivant, et mourut des suites de cette chute. On a de lui : *Institution du droit romain et du droit français* (Paris, 1686, in-8°); et *De justitia et jure, in quo juris utriusque principia accuratissime proponuntur* (Paris, 1689); ce dernier ouvrage ne fut publié qu'après sa mort.

BOSCAN ALMOGAVER (Juan), poète espagnol, célèbre surtout par l'introduction d'une forme de vers jusqu'à lui inusitée dans la poésie castillane, né à Barcelone vers l'an 1500, mort en 1544. Comme son second nom de famille semble l'indiquer, il devait descendre d'un de ces guerriers catalans ou aragonais, vaillants aventuriers qui jouèrent un si grand rôle à la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e, en Sicile et en Orient, où ils furent appelés par le faible Andronic, pour y soutenir l'empire chancelant de Constantinople, menacé par les Turcs Seldjoukides. Quoi qu'il en soit, sa famille était l'une des plus honorables de sa ville natale; il entra de bonne heure dans la carrière militaire, et servit avec distinction dans les armées de Charles-Quint en Italie. Là, il apprit la langue italienne et se livra avec passion à la lecture des poètes de ce pays; il fut surtout frappé de la grâce et de l'harmonie des vers hendécasyllabes, et il prit dès lors la résolution de les introduire dans la poésie espagnole. Bientôt, entraîné par son amour pour les lettres, il quitta la vie des camps et accepta les fonctions de gouverneur du jeune prince Ferdinand Alvarez de Tolède, qui fut depuis ce terrible lieutenant de Philippe II, connu sous le nom de duc d'Albe.

Lorsque Boscan eut terminé l'éducation de ce jeune seigneur, il épousa dona Anna Giron de Robledo, charmante femme d'une famille distinguée de Barcelone, et se vint tout entier à la culture des lettres. Sa situation était des plus heureuses et des plus enviables, lorsqu'il mourut à peine âgé de quarante-trois ans, au moment où il s'occupait de recueillir ses œuvres pour les faire imprimer avec celles de Garcilaso de la Vega, le plus cher de ses amis et son émule dans la carrière poétique, mort à la fleur de l'âge, quelques années auparavant. La veuve de Boscan prit soin de ne pas laisser sans effet ce noble projet. Les poésies des deux amis furent publiées par ses soins, à Medina del Campo, en 1544, in-4°, et réimprimées à Léon, en 1549, in-16. Ces deux éditions sont d'une extrême rareté, au point que quelques érudits considèrent une réimpression des œuvres de Garcilaso, qui fut donnée à